



Procédure d'inscription école maternelle

Etape n°1 : inscription administrative en mairie.

Dates : à partir du 09 mars 2020

Procédure : Possibilité de le faire **en ligne**, sur le site de la Mairie ou en se rendant **à la Mairie** de Montmerle

Documents : livret de famille + justificatif de domicile.

⇒ Imprimer le certificat d'inscription scolaire et le donner à l'école lors de l'inscription pédagogique.

Etape n°2 : inscription pédagogique à l'école.

Dates : dès que l'inscription administrative est faite.

Procédure : les inscriptions auront lieu les **jeudis 2, 9 et 16 avril 2020** pendant les heures scolaires (8h50/12h05-13h35/16h40) ou sur RDV en contactant Mme GARNIER au 04/74/69/43/84 .

Documents : certificat d'inscription scolaire + Livret de famille + Carnet de santé de l'enfant.